Regards milieux naturels & urbains de l'agglomération vonnaise



CLAUDE DENNINGER FT MARTEN VAN MAANEN

Diversité végétale d'un bras de la Saône à Saint-Germainau-Mont-d'Or

Au milieu du XX^e siècle existait, en amont de Neuville-sur-Saône, à l'emplacement de l'actuelle zone industrielle, un bras mort d'une grande richesse botanique. On y observait notamment le Butome ou Jonc fleuri (*Butomus umbellatus*) et une utriculaire (*Utricularia australis*), petite plante aquatique carnivore.

En 2007, le bras situé en face, sur la rive droite de la Saône, sur la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, près de la gare SNCF, a retenu notre attention et nous a permis d'y observer, ainsi qu'en 2008, 2009, 2010 et 2011, plusieurs espèces de plantes peu communes. Ce bras ne présente pas de courant apparent, son entrée, peu profonde, étant obstruée par des plantes palustres*. Sa longueur est de 370 mètres et sa largeur de 20 à 30 mètres. Sa sortie se trouve à 150 mètres en amont du Yacht Club. En raison du barrage de Couzon, situé seulement 5 kilomètres en aval, le niveau de l'eau y varie très peu.

Les berges présentent une étroite ripisylve* constituée d'aulnes, de frênes, de peupliers noirs et de saules blancs, sous lesquels nous avons remarqué quelques plantes terrestres méritant d'être signalées : l'Angélique sauvage (Angelica sylvestris), le Bidens tripartita, le Dompte-venin (Vincetoxicum hirundinaria), l'Eupatorie (Eupatorium cannabinum), l'Euphorbe ésule (Euphorbia esula), beaucoup moins commune, la Guimauve (Althaea officinalis), la Lysimaque commune (Lysimachia vulgaris), la Molène blattaire (Verbascum blattaria), la Petite centaurée (Centarium erythraea), la Tanaisie (Tanacetum vulgare), la Valériane (Valeriana officinalis).

La berge facilement accessible depuis la route, bordée par une étroite prairie, est actuellement soumise à des fauchages et a fait l'objet de légers aménagements destinés à en faciliter l'accès aux pêcheurs. Les fauchages, trop répétés, empêchent toutefois certaines espèces intéressantes de fleurir, risquant ainsi de les faire disparaître, en particulier la guimauve et l'euphorbe ésule. D'autre part, deux plantes invasives commencent à s'y établir: l'Aster à feuilles de saule (*Aster x salignus*) et surtout, la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*). L'Ortie (*Urtica dioica*) devient aussi envahissante vers l'entrée du bras.

Parmi les plantes aquatiques, il convient de distinguer les espèces palustres*, ayant leurs racines dans l'eau ou le sol toujours très humide, mais leur feuillage à l'air, des espèces complètement aquatiques. Parmi les premières, les trois plus remarquables sont:

- L'Acore odorant (*Acorus calamus*), une Aracée d'origine asiatique mais introduite en Europe au XVI° siècle comme plante ornementale et aromatique. Il s'est naturalisé dans quelques lônes* du Rhône, disparues aujourd'hui (à Pierre-Bénite notamment), mais a été retrouvé, en bord de Saône, à Couzon et ici, où il occupe, sur deux emplacements situés à l'entrée du bras, une vingtaine de mètres carrés. Il est toujours abondant sur la rive nord-ouest du lac du Parc de la Tête d'Or où il existe probablement depuis l'origine de celui-ci.
- Le Séneçon des marais (*Senecio paludosus*), une Composée devenue rare en Val de Saône en raison de la disparition des prairies marécageuses. Ici, il en subsiste encore deux plants qu'il conviendrait de protéger.
- La Laîche faux souchet (*Carex pseudocyperus*) dont nous avons observé une seule mais très forte touffe, à l'entrée du bras. Il est rare et remarquable par ses gros épis pendants. •••

Parmi les autres espèces palustres*, plus banales, citons l'Épiaire des marais (*Stachys palustris*), l'Iris des marais (*Iris pseudacorus*), le Lycope (*Lycopus europaeus*), la Lysimaque nummulaire (*Lysimachia nummularia*), la Menthe aquatique (*Mentha aquatica*), le Rubanier rameux (*Sparganium erectum*) et la Scutellaire en casque (*Scutellaria galericulata*).

Les plantes complètement aquatiques comprennent des espèces à feuilles flottantes, bien apparentes, en particulier le Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*), abondant en Saône. Citons aussi la Sagittaire ou flèche d'eau (*Sagittaria sagittifolia*), beaucoup moins répandue, ayant des feuilles immergées, des feuilles flottantes et des feuilles émergées, ces dernières en forme de flèches, et deux minuscules espèces entièrement flottantes, mais très prolifiques, parvenant à couvrir entièrement la surface de l'eau: la Lenticule à plusieurs racines (*Spirodella polyrrhiza*) et *Azolla filiculoides*, une espèce proche des fougères, originaire d'Amérique, apparaissant sporadiquement.

Citons encore le Potamot flottant (*Potamogeton nodosus*) et l'étrange Macre ou Châtaigne d'eau (*Trapa natans*). Cette dernière est une plante annuelle, enracinée dans la vase, aux feuilles munies de flotteurs. En fin d'été, elle produit de gros fruits portant quatre épines. Surtout présente en Dombes, elle est apparue sur ce bras de Saône en 2008, était devenue très abondante en 2009, beaucoup moins en 2010 et nous ne l'avons plus observée en 2011. C'est aussi une espèce sporadique.

Enfin, très peu ou non apparentes en surface, n'étant souvent observables qu'à la suite de sondages à l'aide d'un crochet, les plantes aquatiques entièrement immergées sont représentées ici par le Cératophylle ou Cornifle (*Ceratophyllum demersum*), abondant en Saône, la Naïade (*Najas marina*), plus rare, et la Vallisnerie (*Vallisneria spiralis*), plante présentant un mode de fécondation des fleurs très particulier.

Nous avons donc ici un site naturel, facilement accessible, qui présente encore une remarquable diversité de plantes aquatiques ou palustres*, dont quelques espèces peu communes. Il serait souhaitable de le maintenir dans cet état, de respecter les plantes intéressantes des berges lors des fauchages, particulièrement l'Euphorbe ésule et la Guimauve, et de limiter, autant que cela est possible, l'extension des plantes invasives. \spadesuit





Une espèce remarquable des bords de Saône, protégée au niveau régional, le Séneçon des marais (*Senecio paludosus*), à l'inflorescence jaune bien visible en période de floraison. © Nicolas Bianchin - Naturalia



∎L'Acore odorant (*Acorus calamus*), une Aracée asiatique, introduite et naturalisée en Europe depuis le XVI^e siècle. © Jean-François Christians



La Guimauve (Althaea officinalis), une plante des bords des eaux, à port élevé, cousine des roses trémières ornementales. © Hélène Noury

Nature en ville, biodiversité... Voici des termes dont l'emploi s'est récemment généralisé au sein des sphères publiques, notamment en matière de planification et d'aménagement urbain. Le Grand Lyon, deuxième agglomération française, n'y échappe pas.

Passer des concepts à la mise en pratique nécessite cependant de comprendre la diversité des champs scientifiques et la complexité des relations entre organismes vivants. Dans ce contexte, où les connaissances sont certes nombreuses mais dispersées, le Grand Lyon et la Société Linnéenne de Lyon, société savante fondée en 1822 et dédiée à l'étude du monde vivant et de la géologie, ont souhaité proposer aux naturalistes, tant professionnels qu'amateurs un cadre original d'échange et de synthèse de leurs connaissances : un ouvrage collectif donnant un état des lieux des connaissances locales, tout en transcendant les disciplines.

Ce projet a réuni quarante-deux auteurs, dont les contributions ont été organisées au regard des huit principales familles de milieux naturels ou urbains de l'agglomération lyonnaise, en vue d'offrir une lecture par grandes composantes paysagères, intégrant en outre une dimension historique, indispensable clé de compréhension de l'organisation actuelle de notre territoire.